Image not found or type unknown

ELECTROMENAGER 2 FOIS EN SAV ET TOUJOURS EN PANNE

Par **HAVA**, le **14/03/2009** à **21:37**

Bonjour,
J'ai acheté une cafetière à capsule le 06/12/2008 et celle ci tombe en panne dès le 21/12/2008.
Je l'apporte dans un centre agrée par le fabricant qui me la rend au bout de 3 semaines en me disant qu'il n'y avait aucun souci et en réessayant la cafetière je rencontre toujours des soucis.
Je la rapporte donc au même centre et on me la rend au bout d'1 mois en me précisant que trois pièces on été changé.
Je réessaye et finalement encore la même panne (problème d'écoulement de façon aléatoire et lors de la préparation uniquement du café qui demande plus de pression).
Je souhaite donc le remplacement de l'appareil car il sans cesse en SAV.
Pourriez vous m'indiquer la marche à suivre
Est ce que c'est le fabricant qui jusqu'à lors à gérer la SAV qui doit prendre en charge le remplacement de l'appareil ou le revendeur ?
Quel est la démarche à mettre en place au niveau admistratif : Lettre recommandée ou simple appel au fabricant ?
Merci par avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés